



LA FILIÈRE BLÉ FARINE BIO DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ SE STRUCTURE

Aiserey le 07 janvier 2020

Les Coopératives de Bourgogne Franche-Comté en accord avec la société NICOT MEUNERIE, ont décidé de donner un **nouvel élan au Moulin DECOLLOGNE Aiserey** (21 110), moulin spécialisé dans les farines à base de blés et céréales biologiques*.

A la suite d'une augmentation de capital de 2 millions d'euros et d'un aménagement des statuts, Jean-Philippe NICOT, Président de NICOT MEUNERIE, prendra la **présidence et assurera la Direction Générale de la nouvelle entité dès le 1er janvier 2020**. Les Coopératives se répartiront 51% du capital, NICOT MEUNERIE montant à 49%.

NICOT MEUNERIE, acteur reconnu en Bourgogne Franche-Comté, Auvergne Rhône-Alpes et région PACA, apportera au Moulin DECOLLOGNE Aiserey toutes ses compétences en matière d'achat de blé, de gestion de la qualité et du process de mouture mais aussi en matière de développement commercial auprès de tous les segments de clientèles : boulangeries artisanales spécialisées, GMS, industries utilisatrices et revendeurs.

UNE FILIÈRE DURABLE D'EXCELLENCE

Les Coopératives accompagnent depuis plusieurs années **le développement de l'agriculture biologique en Bourgogne Franche-Comté****, de l'expérimentation (plateformes d'essais spécialisées bio) jusqu'à la collecte dans des silos dédiés en passant par le conseil technique aux agriculteurs adhérents AB ou en phase de conversion.

Ce travail sera désormais valorisé par le Moulin d'Aiserey avec la nouvelle Direction mais également par des investissements.

En effet, **le Moulin d'Aiserey bénéficiera d'investissements d'un montant de 1,5 millions d'euros** permettant d'augmenter la capacité de stockage de blé, l'aménagement du laboratoire, la conduite des analyses à réception, l'amélioration du nettoyage des blés ainsi que du fonctionnement du moulin, tant cylindres que meules. Le stockage et le mélange des farines feront aussi l'objet de la plus grande attention. **Tout cela dans une optique d'une meilleure maîtrise de la qualité et de son amélioration, ainsi que d'une meilleure productivité.**

Tous ces acteurs, Céréaliers bio, leurs Coopératives et NICOT MEUNERIE, souhaitent faire du Moulin d'Aiserey un **véritable outil structurant pour la construction d'une filière blé farine bio d'excellence en Bourgogne Franche-Comté**. Cela passera donc par le choix des variétés, la mise en place de techniques de culture en accord avec le moulin, le travail d'allotement au silo, l'évaluation de la qualité des blés à réception du moulin et la maîtrise du processus de mouture. C'est donc toute une filière durable **autour d'une production et d'une transformation locale** qui sera au service des producteurs mais aussi des clients transformateurs, que ce nouveau partenariat entre NICOT MEUNERIE et les Coopératives régionales contribuera à développer.

Le Moulin DECOLLOGNE Aiserey sera donc doté de toutes les capacités possibles pour se développer sur les marchés de **la boulangerie artisanale, des industries utilisatrices, des GMS et de clients meuniers** sur le secteur Bourgogne Franche-Comté, Rhône-Alpes et région PACA.

CONTACTS

Karen BORNAGHI

Tél : 06 29 90 94 93

karen@vingt-quatre.fr

Aziliz PRODOMME

Agence Vingt-Quatre

Tél : 06 35 83 31 84

aziliz@vingt-quatre.fr

** DECOLLOGNE a écrasé près de 20 000 Tonnes de blés bio en 2020.*

*** 1 045 exploitations agricoles ont produit des céréales bio en Bourgogne Franche-Comté en 2018, dont 425 spécialisées en grandes cultures (+ 48% par rapport à 2017) sur plus de 43 000 hectares dont 23 000 en reconversion. Pour 2018 / 2019, on attend une augmentation des surfaces de 37%.*